

# L'ÉTOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

## ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

Un an.....50cts.  
Six mois.....25cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

4ième ANNEE

## Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER: RUE MANSEAU.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

## ANNONCES.

Lièrre insertion par ligne.....10cts  
Insertions subséquentes.....5

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions  
avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut  
donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration  
de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

JOLIETTE, JEUDI 19 JUILLET 1888

No 50

No. 3

## LES DRAMES DE LA VIE ET DE LA MORT PREMIERE PARTIE

### CHAPITRE II

Son père, colonel d'artillerie, pensa mourir de douleur en perdant la femme qu'il adorait: longtemps il resta sombre, inconsolable et il ne revint à lui-même qu'en jetant les yeux sur le fils qui lui rappelait celle qu'il avait tant aimée.

Toute son affection se reporta sur cet enfant; pour lui il quitta le service, brisa une belle carrière, ne voulant que personne autre ne remplaçât près de Robert celle qu'il pleurerait encore; ce père s'initia aux soins que réclame la première enfance, il se fit femme à force de tendresse et de dévouement, voulant que son fils le confondit un jour dans une double affection. Rien ne fut négligé, ni l'hygiène salubre au jeune âge, ni les tendres précautions, ni les exercices gradués du corps et de l'esprit, tout fut employé pour aider la nature dans la perfection d'une de ses œuvres d'élites, tout... excepté ce germe fécond que les mères seules déposent entre deux baisers dans le berceau de leur enfant; l'idée d'un être souverainement bon souverainement puissant.

Le colonel Reynald était élève de cette célèbre Ecole polytechnique que beaucoup de science devrait pourtant ramener à Dieu. Trop intelligent pour nier l'existence de ce Dieu, il le reléguait dans une impuissante majesté au centre des orbites tracés par sa main à la marche des mondes, regardant impassible l'univers et les lois mathématiques imposées par le Créateur, lui refusant la possibilité de les transgresser jamais, et laissant la destinée de l'homme se perdre au sein de cette divinité, sans connaître les espérances ardentes de la prière, sans éprouver la consolation passive de la fatalité, et c'était à l'inventeur de la loi des binômes, ou au possesseur du secret de la quadrature du cercle, plutôt qu'au divin Ingénieur des mondes, que le colonel réservait toute son admiration.

Ainsi que les hommes de la fin du siècle dernier, il avait été emporté par un ouragan de fer et de feu, loin du toit paternel et de l'éducation du foyer; il eût été moins coupable si comme eux, pris de la fièvre qui secouait le monde, de l'insonniance de la mort qui faisait entre deux batailles apprécier doublement la vie et ses jouissances, il fût demeuré moins maître de lui; mais non, avec sa méthode de raisonnement et d'analyse, il ne voyait dans les révoltes, les négations qui étranglaient la société qu'un de ces cataclysmes naturels, prévus à l'avance, résultat d'un mauvais équilibre des forces et croyait que les lois morales, semblables en tout aux lois physiques, reprendraient fatalement leur cours, que des débris d'un autre âge, emportés par la tempête, sortiraient des germes nouveaux sur une terre fécondée par l'orage.

On comprend que le colonel accueillit avec enthousiasme les utopies socialistes, les théories humanitaires, les rêves enfantins éclos dans

la cervelle d'innocents maniaques formant alors une petite église; personne ne les prenait au sérieux et cependant, au fond de ces idées, couvait une étincelle infernale, développée depuis par l'athéisme sous le souffle des mauvaises passions, et aujourd'hui changée en un incendie qui menace de consumer la société tout entière, si Dieu ne vient à son secours.

Ah! qu'il y a loin du travail attrayant de Fourier au sein des communautés phalanstériennes, champs élysées des hommes rêveurs et paresseux, revendications haineuses, aux aspirations sans limites des médiocres et des déclassés!... Les harmonies des mondes que sont-elles devenues? Ces planètes échangeant entr'elles leurs aromes féconds, ces fauves, ces monstre marins prêtant à l'homme perfectionné le concours de leurs forces sauvages en un mot toutes ces folies enfantées par des cerveaux malades, où sont-elles allées? Grossir le torrent de l'orgueil humain qui aujourd'hui a brisé ses digues, gronde et mugit sous toutes les formes.

Et nous? fils de ces hommes, nous avons vu éclore ces idées sans oser, coupables ou indifférents, leur opposer la seule barrière qui les eussent arrêtées. Que du moins nos fils, instruits par cette école, réparent les fautes, les oublis de leurs pères.

J'ai foi dans la génération qui grandit pour relever tous les autels que notre lâcheté a laissés abattre.

Ce fut au milieu des apôtres de ces idées nouvelles que l'âme de Robert s'éveilla à la raison; trop jeune encore il comprenait peu de chose à toutes ces spéculations positivistes, cependant cela suffit pour arrêter le premier élan de son cœur vers cet idéal de l'enfance, que le Dieu des chrétiens satisfait si bien dans toutes ses aspirations; il se fit chez l'enfant une ombre que son intelligence ne sut jamais percer.

Robert avait douze ans quand son père mourut subitement, le laissant seul au monde; il croyait avoir armé son fils pour le combat de la vie en lui apprenant de bonne heure à se servir des armes du doute de la négation, l'habituant à chercher les causes de tout ici-bas dans lui-même, dans la nature entière, sans jamais les demander au delà, lui développant jusqu'à ses dernières limites, cette théorie que l'homme entouré d'ennemis doit les sacrifier pour se faire une place bien à lui dans le monde, en un mot que le succès est le but où chacun doit s'efforcer d'arriver premier.

Triste éducation, principes détestables qui conduisent les mauvais au crime et les bons sur le bord des abîmes où ils n'entrevoient jamais de bonheur.

La douleur de l'enfant fut profonde, farouche, et ses amis s'effrayèrent de ne pas la voir se manifester par des larmes, des cris, des prières. Replié en lui-même, le cœur broyé, l'âme meurtrie, Robert cherchait dans les yeux que la mort avait fermés pour jamais, le secret du grand mystère qui se posait devant lui pour la première fois.

Ce n'était qu'un sommeil peut-être? et silencieux il attendait le réveil de celui qui l'avait tant aimé et les lèvres, qui jamais ne lui re-

fusèrent le baiser, restaient muettes et glacées; il appelait encore ce père pour venir à son secours contre les terreurs qui commençaient à envahir son imagination, mais il n'osait, la majesté de la mort le clouait immobile. Avec une énergie, dont on n'aurait pas cru capable un enfant de son âge, il ne quitta pas le lit mortuaire, assistant aux derniers et funèbres apprêts, mais quand le seul être qu'il eût aimé disparut sous la dernière planche du cercueil, quand il ne vit plus rien, rien!... l'émotion fut si terrible que le malheureux enfant tomba comme foudroyé.

Lorsqu'il revint à lui, quel fut son étonnement de se trouver couché dans un grand lit au milieu d'un appartement ne lui rappelant rien du passé; il crut continuer un rêve, pourtant ses yeux étaient ouverts et voyaient distinctement un soldat passer et repasser devant son lit, le regardant chaque fois pour s'assurer s'il n'avait pas remué. Robert, encore ébranlé par tant d'émotions, fut pris de frayeur en présence de cet étranger; se cachant sous les couvertures il se mit à pleurer en appelant doucement son père.

A ce mouvement le soldat, obéissant à sa consigne, ouvrit la porte d'un appartement voisin et de sa grosse voix de basse:

— Mon colonel, dit-il, l'enfant appelle.

Aussitôt apparut une figure connue, celle d'un ami que Robert avait vu bien souvent, le colonel de Livoy, camarade de son père.

— C'est moi, cher petit, c'est moi, je viens pour te consoler, si cela est possible, fit ce dernier en s'approchant vivement. Tu pleures, va! je comprends tes larmes et tes regrets, moi aussi j'ai perdu un vieil ami dans ce bon Reynald, mais il faut se faire une raison dans la vie, et apprendre de bonne heure à être maître de soi, à savoir dominer son chagrin.

— Oui, monsieur, répondit l'enfant au milieu des sanglots qu'il ne put étouffer, j'essaierai, mais en ce moment c'est plus fort que moi.

— Allons, viens ici, dans mes bras.

Et le colonel, sous la brusquerie feinte du soldat, embrassa Robert avec émotion. Cette caresse trouva un écho dans le cœur de l'orphelin, car il passa ses bras autour du cou de son vieil ami et lui sourit à travers ses larmes.

Voyous, Robert, maintenant que tu es plus calme, il faut malgré tes douze ans avoir la raison d'un homme; si ton pauvre père était ici, il te dirait comme moi que la douleur ne peut être éternelle. La mort, vois-tu, c'est comme un départ, on pleure au moment de se quitter, et puis après c'est fini, on sèche ses yeux; ah! si tu en avais vu comme nous de ces départs-là, tu me comprendrais mieux.

— C'est vrai, monsieur, mais je suis encore un enfant et c'est mon père que je pleure; il est parti pour toujours et personne ne m'aimera plus.

— Personne! pour qui donc me comptes-tu! fit le colonel, en serrant avec force Robert sur son cœur; l'ami de ton père sera toujours le tien. Allons, pas de découragement, c'est en luttant contre la souffrance que l'on apprend à devenir un homme.

— Vous avez raison, mon

père me le disait aussi, reprit vivement l'enfant, ne s'apercevant pas de l'ingénieux stratagème de son nouvel ami, pour bercer sa douleur avec des paroles et des pensées qui lui étaient familières.

— Je ne veux pas te laisser seul, mon enfant, observa le colonel et cependant les services m'appellent au dehors; veux-tu m'accompagner, le grand air, le mouvement le feront du bien.

Faites seller mon cheval et le poney anglais, dit-il à son ordonnance, puis revenant vers Robert qui s'apprêtait à lui obéir.

— Aime-tu les soldats?

— Non, répondit carrément celui-ci.

— Quoi, tu ne voudrais donc pas, sous un bel uniforme, te sentir emporter comme le vent par un cheval rapide, modérer ou presser sa course au gré de la volonté, commander à des hommes qui sur un signe de toi courent à la mort, bravant le feu, la mitraille?

— Non!

— Et les belles épaulettes d'or brillant au soleil, la croix d'honneur attachée sur la poitrine, tout cela ne te séduit pas?

— Non, répondit d'indifférence Robert.

— Mais qu'aimes-tu donc alors?

— L'étude, les leçons que me donnait mon père.

— C'est très bien, mais nous avons tous un penchant naturel vers telle ou telle carrière, cela s'appelle une vocation; quelle est la tienne?

— Devenir un savant!

(A Continuer.)

**H. GOSSELIN,**  
Manufacturier de  
Portes, Chassis, Jalousies, moulures Etc  
L'ÉPIPHANIE, P. Q.

M. H. GOSSELIN, annonce au public en général qu'il tient une manufacture des articles et haut mentionnés et qu'il entreprendra et fera sous le plus court délai, toutes les commandes, qu'on voudra bien lui confier, à des prix dénués toute compétition. Il a constamment en mains toutes sortes de bois, préparés et brut, qui vendra à bas prix. Les commandes venant des autres paroisses recevront toute l'attention possible.

9 Mai M.-C.

## A VENDRE.

M. Théodore Beaudry, de la paroisse de Ste-Beatrix, Comté de Joliette, offre en vente, 4 belles et bonnes terres réunies ensemble, formant 450 arpents en superficie, bâties de deux maisons, granges, laiteries et autres dépendances et des sus erigées, un moulin à bardeau, ainsi qu'un moulin à carder et une grande quantité de bois de service. L'acquéreur pourra, s'il le désire, acheter chevaux, voitures, instruments d'agriculture, etc., etc.

Ventes à bas prix. Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire,

M. THEODORE BEAUDRY.  
21 juin an.

**M. Philias Pagé,**  
PEINTRE,

Rue Ste-Anne, Joliette, P. Q.  
M. P. Pagé se chargera de tout ouvrage de peintures, blanchissages, etc. Le tout fait avec soin et à bas prix.  
No 35, av. 5, 3m.

## AU PUBLIC ACHETEUR!

M. CAMILLE LABRECHE invite tous ses amis et le public en général à lui faire une visite à son magasin, Place du Marché, pour y voir l'assortiment de marchandises nouvelles qu'il a achetées pour ce printemps et consistant en nouveautés de toutes sortes: Bloffes à Robe, Soie Noire et couleur, Magnifique Satin noir et couleur, Garnitures de toutes sortes, etc., etc.

Assortiment immense de Hards faites et de Chapeaux en tous genres

Dans les marchandises de deuil, dans les tweeds canadiens & anglais, il dispose d'un assortiment des plus considérables qu'on puisse imaginer et voir à Joliette.  
Serge de 75 cts. jusqu'à \$5.00 la vgs.

Assortiment immense de Tapis, Prêlarts, Valises, Etc.

Choix immense dans les articles suivants: Cotons jaunes, carreaux Shirting, Coutil, Indienne, Guillaume et spécialités de tous genres, dans le département des cotonnades. Ainsi peut-il être en droit de dire: "Je peux et veux vendre à bon marché et promettre de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mérites à soutenir à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Camille Labrèche.

## Avis Important!

**M. Ald. Charland,**  
Huissier de la Cour Supérieure  
ET

agent collecteur résidant à Joliette.

M. Charland, tout en exerçant sa commission comme huissier de ce district, s'occupe attentivement de toute collection que le public en général et les marchands de la ville en particulier voudront bien lui confier. Les membres du Barreau, trouveront en ce monsieur, un serviteur zélé et entendu dans l'exercice de sa charge. La commission, chargée pour la collection sera modérée dans le prix.

Monsieur Charland ayant fait un cours classique, parle facilement et correctement les deux langues française et anglaise, facilitant par là les personnes qui faisant affaires avec les anglais de ce district, voudront lui donner leur encouragement.

Le Bureau de M. Charland se tiendra ouvert de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. au bureau de Mr J. M. Teller avocat de cette ville, au coin des rues Notre-Dame et place du marché, Block Fisk, où à sa maison privée, sur la rue St-Viateur.

Joliette 8 mai 1888. an

**M. AUGUSTE GOULET,**  
SELLIER

et marchand de Chaussures de toutes sortes Place Bourget, en face de la Perée à Joliette, annonce au public, que ce printemps il a fait de grandes réparations à sa maison de commerce et continuera comme par le passé à tenir un immense assortiment de Chaussures. Il en tient de toutes les sortes, de toutes les qualités et de toutes les formes.

Prix suivant la valeur.  
M. A. Goulet, continuera sa boutique de sellier et tiendra en vente toutes sortes de Harnais, simples et doubles, aussi réparations en tous genres exécutées promptement, le tout, à très bas prix.

De plus tenant une écurie de louage, en qualités de tel spéculateur, il profet, voitures de toutes sortes, bons chevaux, loués à des prix défiant toute compétition.  
9 Mai 1888 1 an.

L'ETOILE DU NORD
Administré et publié par ALBERT GERVAIS.
ADMINISTRATION ET REDACTION
Rue Manseau, Joliette, P. Q.
ABONNEMENT
Pour une année.....50cts
" 6 MOIS.....25cts
Strictement payable d'avance.
La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ETOILE DU NORD
JOLIETTE, JEUDI 19 JUILLET 1888

Prorogation des Chambres.

A la dernière session du parlement provincial qui vient d'être prorogée, avec tout le cérémonial d'usage, il y a eu 41 séances et 196 Bills ont été présentés dont 129 passés et 10 reçus du Conseil Législatif.
Les questions les plus importantes soumises sont celles du règlement des réclamations relatives aux biens des Jésuites, la conversion de la dette de la province de Québec, l'augmentation de l'indemnité parlementaire à \$800, le vote des résolutions de la conférence inter-provinciale.
Relativement très courte, la session a été bien remplie et accusée du moins par le nombre des travaux législatifs dont on s'est occupé, une grande somme d'énergie déployée par nos administrateurs.
L'opposition a démontré le bon esprit de rester dans les bornes de sa mission, ne se retranchant que derrière des raisons sérieuses pour combattre la volonté ministérielle.
La position des partis est restée à peu de chose près ce qu'elle était à l'ouverture des chambres; excepté cependant au Conseil Législatif, où les ministériels sans avoir encore la majorité, ont beaucoup gagné de terrain par le remplacement de membres résignant ou dont la mort rendit les sièges vacants.

Elections au Manitoba.

Le Gouvernement Greenway a subi victorieusement, presque sur toute la ligne, l'épreuve du scrutin secret.
Le résultat des élections générales qu'il vient de traverser a été l'obtention par différentes majorités, de l'assentiment populaire dans 34 Collèges électoraux sur 38.
Il sort donc plus fort qu'avant de la lutte, ayant ajouté à son prestige l'éclat d'un triomphe aussi étonnant.
Voilà un premier ministre en position de faire le bonheur de sa province si le cœur tant soit peu lui en dit.
L'opposition ne peut lui inspirer la crainte de faire contre-poids à son influence, réduite à dix contre un.

Le Général Boulanger.

Le général Boulanger a créé une grande sensation en chambre la semaine dernière. Il se leva pour proposer la dissolution des chambres, lorsque M. Floquet fit une violente sortie contre lui.
Le général Boulanger répliqua avec plus de violence encore et à plusieurs reprises il lança des démentis au premier ministre, malgré les rappels à l'ordre de la part du président.
Le général Boulanger allait être censuré par la chambre lorsqu'il donna sa démission, comme député du département du Nord, et sortit au milieu des huées et des cris de rage venant de toutes parts. Il y eut une scène indescriptible en Chambre.
La démission du général Boulanger aura du retentissement en France, parmi le peuple, où le général a plus de popularité que dans la chambre.
Le général s'est battu en duel avec M. Floquet quelques heures après sa démission et a été très grièvement blessé.

A travers le District.

ST ALEXIS
L'ouragan qui a passé sur St-Alexis dans le courant de la semaine dernière, y a causé des domma-

ges qu'on évalue en totalité à la somme de \$25,000 répartie comme suit: par la destruction de 60 bâtiments \$20,000 et le démolissement d'un grand nombre de cabanes à sucre \$5,000
STE-MELANIE.

Le tonnerre a tué 2 vaches et un jeune bœuf appartenant à M. Théophile Richard, cultivateur de l'endroit, perte d'environ une cinquantaine de piastres.

L'ASSOMPTION
Une grange de 130 pieds de longueur, propriété de M. Zoltique Lafortune, a été le seul bâtiment qui a été renversé par le dernier coup de vent, dans la paroisse. La valeur en est estimée à \$500,00.

ST-PAUL DE JOLIETTE.
Le cultivateur le plus rudement éprouvé dans toutes les paroisses ou le cyclone a ravagé, est sans contredit M. Joseph Jetté, de St-Paul.

Sa maison, dans laquelle il y avait alors sa femme au lit et ses petits enfants qui se sont réfugiés dans la cave au bord de laquelle la mère arrachée par le vent, de son séant, a été providentiellement rouler, de sorte qu'elle n'eût qu'à se laisser choir dans le dernier refuge possible, et dix arpents de bois en sucrerie ont été abattus, rasés, fauchés. Les pertes au plus bas mot s'élèvent au chiffre de \$600,00.

STE-ELISABETH.
M. Joseph Deschênes est décédé en cette paroisse, le 8 du courant, à l'âge de trente-six ans, après une maladie longue et douloureuse, soufferte avec une admirable résignation. Son service eut lieu le 10, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le chœur sous la direction de M. le Dr C. T. Morel a très bien réussi.

M. Pierre Coutu, âgé de 68 ans est aussi décédé le 13 courant. Son service eut lieu le 15.

ST-ALPHONSE.
Lundi le 9 courant, à une assemblée publique des contribuables de cette municipalité, tenue à l'effet d'élire deux commissaires d'école, M. Léon Preville a été élu par acclamation en remplacement de M. S. Beaupré et M. Francis Neilen a été réélu aussi par acclamation, et à l'assemblée générale des commissaires, le 16 courant, M. J. L. Martel a été réélu président et Mr M. Lacasse a été reengagé comme Secrétaire-Trésorier.

Nous avons le plaisir de constater qu'un grand nombre d'étrangers tant de Montréal que des Etats-Unis, sont actuellement en promenade dans cette paroisse.

L'activité semble renaitre dans cette paroisse, il y a actuellement plusieurs bâtisses soit en construction ou en réparation.

ST-DONAT
M. le Curé de St-Donat était de passage à St-Jérôme la semaine dernière. Il annonce que la construction d'une chapelle nouvelle doit commencer bientôt dans son canton pour se terminer à l'automne. Nous ne doutons point que ce zèle missionnaire ne conduise cette entreprise à bon terme.

Distribution Solennelle des prix, à l'École Industrielle, Joliette.

- MERCREDI, 11 JUILLET, 1888.
CLASSE.
Calligraphie
1er Prix.....Ephrem Roy
2e. ".....Arthur LaRoque
3e. ".....Joseph Beaulieu
Calcul Mental.
1er Prix.....Ephrem Roy
2e. ".....F. X. Charbonneau
3e. ".....Alside Perreault
Lecture.
Prix.....G. Faust et Adélard Dufort
Arithmétique.
1er Prix.....Anthime Bonin
2e. ".....Ls. Archambault
3e. ".....George Beaulieu
4e. ".....Adélard Dufort

Grammaire Française.

- 1er Prix.....Anthime Bonin
2e. ".....Wilfrid Lesage
3e. ".....G. Faust

Comptabilité.

- Prix.....Joseph Dalbec

Droit Commercial.

- Prix.....Anthime Bonin

Ateliers.

- 1er Prix.....Ernest Mirault
2e. ".....Joseph Beaulieu

Cordonniers.

- 1er Prix.....Ephrem Roy
2e. ".....Fr. Charbonneau

Ebénistes 1ère Division.

- 1er Prix.....Joseph Perreault
2e. ".....Avila Houle

2ième Divisions.

- Prix.....Alfred Robillard

Prix et Médailles.

Prix d'Excellence.

OFFERTS PAR M. LE CURÉ, DÉCERNÉS A Ernest Mirault et Napoléon Lemyre

Mentions Honorables.

2ième Prix offert par M. Frs. Henry

décerné à Alcide Perreault, Anthime Bonin, George Faust, Arsène Plante.

Prix d'instruction religieuse

offert par M. le Curé.

décerné à Alcide Perreault.....

Prix de chant.

offert par Mme. Vve. Ed. Constantin.

décerné à Zénon Bonin.....

Prix de Dessins Linéaire.

Médaille d'or offerte par M. Médéric Constantin, décerné à François Charbonneau.....

Prix de Dessin d'Ornement

(1ère Division.)

Médaille d'argent, offerte par M. Joseph Constantin, décerné à Elzéar Beaulieu.....

Prix de Dessin d'Ornement

(2ième Divisions.)

offert par Mme Scallon décerné à Alfred Robillard.....

Prix de Dessin d'ornement (3ième Div.)

décerné à Anthime Bonin.

Prix de Déclamation.

offert par M. Courval, décerné à Anthime Robillard et Anthime Bonin.....

Prix pour l'Atelier (2ième Division.)

offert par M. LaRoche, décerné à Arthur LaRoche.....

Prix pour les Jeux.

offert par M. Zéphyrin Gauthier décerné à Monsieur Elzéar Beaulieu.

Prix pour les servants de Messe.

offert par M. Frs. Henry, décerné à Monsieur J. B. Lacombe.

Prix de Géographie.

offert par M. le Curé, décerné à Ephrem Roy.....

Prix de bonne tenue à table,

décerné à Ernest Mirault.

Parlement Provincial.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Jeudi après midi La prorogation des Chambres a eu lieu.

LISTE DES BILLS SANCTIONNÉS

Voici la liste des bills sanctionnés par son Honneur le lieutenant-gouverneur :

- Bil pourvoyant au remplacement des originaux des statuts détruits.
Bil pour incorporer la compagnie du chemin de fer de raccordement de Philipsburg.
Bil pour autoriser les fidei-commissaires de la congrégation de l'église Saint André à Lévis de louer un certain lopin de terre.
Bil pour incorporer la compagnie d'électricité du comté de Richmond.
Bil pour autoriser l'honorable M. Henri Gustave Joly à ajouter "De Lotbinière" à son nom.
Bil pour amender l'article 1080 du code municipal.
Bil pour incorporer la compagnie de chemin de fer d'Oxford.

Bill pour étendre les limites du district judiciaire de Québec.

Bill pour amender l'acte 41 Vict., chap. 48, incorporant la compagnie de chemin de fer de Saint-Laurent, des Basses Laurentides et du Saguenay.

Bill pour autoriser la compagnie de tissus de Magog à emprunter de l'argent et à émettre des débiteures.

Bill pour amender l'acte 50 Vict., chap. 41, concernant les sociétés littéraires et d'amusements.

Bill concernant les cotisations pour construction de l'église Notre Dame du Bon Conseil.

Bill pour amender les lois concernant l'instruction publique.

Bill concernant l'agriculture.

Bill concernant l'hygiène publique.

Bill pour refondre les lois concernant la pêche.

Bill concernant les magistrats de district.

Bill concernant les terres publiques, bois et forêts.

Bill concernant la nomination d'un président du conseil exécutif.

Bill pour amender la charte de la compagnie du pont de Brompton.

Bill pour amender la charte de la compagnie de cuivre d'Oxford.

Bill pour étendre les pouvoirs de la compagnie de marbre de Sherbrooke.

Bill pour refondre l'acte d'incorporation de la société Saint Jean-Baptiste de la ville de Saint-Jean.

Bill pour réviser la charte de la compagnie du chemin de fer des comtés unis.

Bill pour refondre et amender l'acte d'incorporation de la société Saint Jean-Baptiste de Montréal.

Bill concernant la traverse de la rivière Yamaska.

Bill pour régulariser le brevet de Théophile Alexandre Archambault médecin.

Bill pour autoriser l'admission au barreau d'Edouard Honoré Tellier, après examen.

Bill pour permettre à Félix Larocche de pratiquer la médecine.

Bill pour incorporer l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri.

Bill pour régulariser le brevet d'Aimé Prosper Aquila Pichette et l'admettre à la pratique de la médecine.

Bill pour incorporer l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

Bill pour incorporer le club de chasse et de pêche.

Bill concernant le chemin de fer du lac Saint-Jean.

Bill concernant la ville de Saint-Henri.

Bill pour incorporer l'association athlétique des "Shamrocks."

Bill concernant le canton de Dundee.

Bill concernant la communauté des filles de Sainte-Anne.

Bill pour incorporer la compagnie de chemin de fer du portage du fort et Bristol.

Bill pour régulariser le brevet d'Onézime Lauzon.

Bill pour incorporer le chemin de fer de raccordement de Napierreville.

Bill pour incorporer l'Union des tailleurs de cuir de Québec.

Bill concernant la de Maisonneuve.

Bill concernant le cercle de La Salle.

Bill concernant le village Saint Antoine.

Bill concernant la ville de Lévis.

Bill concernant l'hôpital protestant de Sherbrooke.

Bill concernant la ville de Louguet.

Bill concernant la ville de Sainte-Cunegonde.

Bill pour amender certains articles du code civile et du code de procédure civile.

Bill pour incorporer la congrégation des Frères de l'instruction chrétienne.

Bill concernant la compagnie de caoutchouc de Montréal.

de chemin de fer Saint Laurent et North Wertern.

Bill concernant l'institut des Artistes de Montréal.

Bill pour incorporer "Les petites Sœurs des Pauvres."

Bill pour incorporer la compagnie de chemin de fer de Joliette et de Saint-Jean de Matha.

Bill concernant les Sœurs Grises.

Bill concernant les inhumations et les exhumations.

Bill concernant la ville de Saint-Jean.

Bill pour incorporer la compagnie industrielle de Drummondville.

Bill concernant la ville de Terrebonne.

Bill pour incorporer la ville de Drummondville.

Bill concernant la succession Pouliot.

Bill concernant le canton de Clifton.

Bill concernant la compagnie Royale d'électricité.

Bill concernant le village d'Arthabaskaville.

Bill pour incorporer la compagnie de chemin de fer du Saint-Maurice.

Bill concernant les successions Lalonde et Monk.

Bill pour amender l'acte 50 Victoria, intitulé "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de chemin de fer de la vallée de la Gatineau."

Bill concernant les statuts refondus de la province de Québec.

Bill pourvoyant au règlement de certaines questions en litige entre les provinces de Québec et Ontario, par voie de l'arbitrage.

Bill relatif aux officiers judiciaires.

Bill déclarant que les territoires érigés en paroisses en vertu de l'acte 34 Vict., chap. 8, sont des municipalités scolaires, et faisant disparaître tous doutes à ce sujet.

Bill concernant la procédure quant à certaines matières commerciales et autres, requérant célérité.

Bill pour amender l'acte de cette province, 44-45 Vict. ch. 17, intitulé: "Acte pour assurer le paiement du constructeur et du ouvrier."

Bill pour amender l'acte 49 50 Vict., chap. 74 (relatif à l'exploitation du gaz combustible en cette province).

Bill concernant les réparations et la construction d'églises dans les paroisses catholiques romaines de Montréal.

Bill pour amender le chap. 39 des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, quant aux lettres patentes émises avant le 2 août 1851.

Bill validant certaines procédures non contentieuses sur lesquelles les timbres requis par la loi, n'ont pas été apposés par feu P. J. U. Beaudry, protonotaires du district de Beauharnois.

Bill concernant la ville de Québec.

Bill pour incorporer la compagnie manufacturière de Chambly.

Bill pour autoriser la consolidation de la dette de Montréal.

Bill concernant l'hôpital Victoria de Montréal.

Bill concernant la charte des Trois-Rivières.

Bill concernant la cour supérieure et la cour de circuit.

Bill concernant les voitures d'hiver.

Bill concernant les biens des Jésuites.

Bill concernant les écoles industrielles.

Bill concernant les taxes commerciales.

Bill concernant la présidence de l'Assemblée législative en certains cas.

Bill concernant l'indemnité des députés.

Bill concernant les subventions aux compagnies de chemin de fer.

Bill pour amender la loi des licences.

Bill concernant le rachat des débiteures provinciales et la conversion de la dette.

Bill pourvoyant à la nomination de commissaires pour recevoir les affidavits dans les Etats-Unis d'Amérique et amendant le code de procédure civile, à cet effet.

Bill constituant les cantons de Guigues, Duhamel et Laverlochère, dans le canton de Pontiac, en une

(A continuer sur l'autre page.)

(Suite)

municipalité jouissant des pouvoirs d'un conseil de comté.  
 Bill pour réduire le quorum de l'Assemblée législative à quinze membres au lieu de vingt.  
 Bill amendement l'acte 48 Vict., chap. 32, concernant la protection de la vie et de la santé des personnes employées dans les manufactures.  
 Bill pour amender l'acte 49-50 Victoria, chapitre 33, concernant les aspirants à l'étude et à l'exercice des professions libérales qui ont pris part à l'expédition du Nord-Ouest en 1885.  
 Bill pour accorder à Sa Majesté les sommes d'argent dont elle a besoin pour l'exercice expiré le 30 juin 1888 et le juin 1889.

**ECHOS DU JOUR**

Lord Stanley fera sa première visite à Toronto pendant l'exposition industrielle.  
 Le surplus du revenu en France, pour les premiers six mois de l'année, s'élève à 28,000,000 de francs.  
 Le rapport de cette semaine montre qu'à la présente date le Trésor des Etats Unis contient \$710,409,510.  
 L'archevêque Fabre doit se rendre à Rome à la fin d'août, afin de rendre compte de son administration du diocèse de Montréal.  
 A la Chambre des Communes, à Londres, on a rejeté une résolution en faveur du paiement d'une indemnité aux députés.

D'après le rapport du surintendant de l'instruction publique pour 1886-87, le nombre d'élèves fréquentant les écoles, collèges et universités, dans la province de Québec, s'élève à 258,607 dont 219,403 catholiques et 39,484 protestants.  
 Des nouvelles du Japon, mandant que le steamer "Egeria" va faire des explorations pour la pose d'un câble sous-marin entre l'Australie et la Colombie Anglaise. Ces explorations ne seront pas terminées avant trois ans.

Près de 12,000 immigrants sont arrivés à Halifax dans les premiers six mois de cette année. C'est 2,000 de plus qu'il n'est arrivé d'immigrants, dans toute l'année dernière. Les immigrants, cette année, sont de la meilleure classe.

La campagne North of Scotland Canadian Cattle s'est abouchée avec William Thompse & fils de Dundee, qui se sont engagés à fournir les vaisseaux nécessaires pour transporter de Montréal à Aberdeen deux à trois mille têtes de bétail, du mois d'août au mois de novembre.

Le Figaro expose dans une salle des spécimens de l'œuvre de destruction des sauterelles en Algérie. On y voit quatre épis de maïs coupés à différentes heures de jour, avant, pendant et après le passage des criquets. On a ouvert des souscriptions dans toute la France pour secourir les malheureux Arabes. Des fêtes de charité et des concerts sont organisés partout. Un journal illustré auquel les principaux écrivains et artistes contribuent se vend au bénéfice de l'œuvre.

Au pèlerinage de Louiseville à Sainte Anne de Beaupré deux personnes de Maskinongé ont obtenu leur guérison. Ce sont Mlle Dessert, dyspeptique depuis un grand nombre d'années; et l'enfant de M. A. Cauplaise, fromager, qui souffrait d'un coup reçu à la jambe. La première est complètement guérie, nous dit-on; l'autre fut assez heureux de laisser une de ses béquilles au sanctuaire de Sainte Anne. Une autre guérison a été obtenue par une jeune fille de Saint Paulin.

Un inventeur américain a fait breveter un nouveau modèle d'enveloppe de sûreté, qui ne pourra être décachetée sans détruire le timbre ou déchirer le papier.

12 juillet dernier le meurtrier Edward Alonzo Deacons a expié son crime sur l'échafaud.  
 Il avait été condamné à mort pour avoir tué à coups de bâton Mme Ada Stone, le 12 août 1887, parce qu'elle refusait de lui donner. C'était un *tramp* de la pire espèce et il a avoué son crime avec une froideur et un cynisme indicibles.  
 Il a passé sa dernière nuit à jouer aux cartes, à plaisanter avec ses visiteurs, à chanter et à jouer du violon.  
 Au moment suprême, il a envisagé la mort avec la même indifférence apparente.

Un joli mot qui montre bien l'importance que prennent les Canadiens Français aux Etats Unis.  
 Le gouverneur de New Hampshire disait à l'un des délégués de l'Assemblée législative à la convention de Nashua :  
 Je veux que mes enfants apprennent la langue française. Pour arriver à ce résultat, que je considère comme important, je leur ai donné une institutrice de votre pays. Elle se nomme mademoiselle Pichette et elle est du comté de Québec.

**NICOLET.**

Les élections pour ce comté ont eu lieu le 17 du courant. M. Boisvert conservateur se présentant contre un conservateur, a été élu par 92 voix, pour les communes et M. Tourigny contre le frère du procureur-général, par 325 voix pour la chambre locale.

**Meurtre ou mort subite à Rawdon.**

Monsieur le coroner Leprohon de Joliette, a commencé dimanche après midi, une enquête, sur le corps de François Laverdure trouvé mort sur le perron de la maison de son frère à Rawdon dans la nuit précédente. Voici les faits :  
 Vers trois heures dimanche matin deux voitures s'arrêtèrent à cette maison et quelqu'un frappa à la porte.  
 Une femme ayant demandé qui était là on lui répondit qu'on leur amenait un Laverdure de Montréal, et les voitures partirent à toute vitesse.  
 Ayant ouvert la porte, la femme ne vit que le vieillard tombé la face contre le perron et ne faisant aucun mouvement.  
 Elle courut chercher le fils du défunt qui demeure bien près de là et celui-ci fit venir M. Edouard Morin Juge de Paix, on entra le vieillard dans la maison et on fit mander Mr le docteur Deschambault de Rawdon, le médecin constata que M. Laverdure était mort depuis une heure environ.  
 Les Jurés ont ordonné l'autopsie qui a été pratiquée par les docteurs Leprohon et Deschambault. L'enquête a été ajournée à mercredi pour recevoir le rapport des médecins.

On ne croit pas généralement à un meurtre mais on blâme ceux qui ont amené le défunt de l'avoir ainsi abandonné sans attendre que quelqu'un en ait pris soin.  
 On rapporte qu'un individu Irlandais venu samedi soir de Montréal à Joliette aurait dit qu'il venait tuer un Canadien.  
 Est-ce un canard ou une vérité, on ne peut rien en dire.

**La presse anglaise et le Canada**

Dans un article de fond, le Standard de Londres parle du Canada dans les termes les plus flatteurs. Parlant du dernier banquet, il dit que la nation anglaise tout entière partage les vues de lord Knutsford et du marquis de Lansdowne. Le Standard parle ensuite longuement des ressources du Canada.

**NAISSANCES.**

A Joliette, le 12 juillet, la Dame de M. L. N. Roy, photographe, un fils.  
 A Joliette, le 13 juillet, la Dame de M. Avila Charland, un fils.  
 A Joliette, le 13 juillet, la Dame de M. Martial Leprohon, commis-marchand, un fils.

**Bazar à l'Épiphanie.**

La recette totale du bazar de l'Épiphanie a été de \$1300. La candidature de M. E. Prudhomme a rapporté \$225 et celle de M. M. Roch \$312. Les dames patronnesses prièrent ces messieurs de recevoir leurs remerciements pour avoir bien voulu accepter la rude tâche d'une lutte de plusieurs mois. Sans leur zèle et sans leur puissant concours, le succès eût été incomplet. Honneur donc à ces deux braves jouteurs.  
 MM. Désautniers et Thériault, de Joliette, Foucher et le Dr Lafrenière, de St-Jacques, ainsi que le club des amateurs du St-Esprit, dont M. le Dr Bissonnette est le directeur, ont droit à la reconnaissance des paroissiens de l'Épiphanie pour leur spontanéité à mettre leurs talents à la disposition des organisateurs du bazar. Qu'ils daignent donc accepter les remerciements qu'ils méritent à tant de titres.  
 Enfin les dames patronnesses offrent l'expression de leur plus profonde gratitude aux bienfaiteurs et bienfaitrices qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette œuvre.

**AVIS.**

Mme Vve GEORGE GILMOUR offre en vente les propriétés suivantes, savoir :  
 1o Un terrain situé en la paroisse de St-Thomas, connu sous le No 461, en la concession Lachaloupe, avec une bonne bâtisse en pierre contenant un MOULIN A FARINE, UN MOULIN A CARDER, FOULER ET PRESSER, ET POUVOIR D'EAU, Etc., Etc.  
 2o Un autre terrain situé au Nord-Est de la rivière Lachaloupe, paroisse Ste-Elisabeth connu sous le No 140.  
 3o Un lot de terre situé en la dite ville de Joliette, connu sous le No 502, Domaine, au Nord-Ouest de la rue Delanauadière.  
 4o Un autre lot de terre situé en la dite ville de Joliette, connu sous le No 503, domaine, au Nord-Ouest, rue Delanauadière.  
 5o Un terrain de figure irrégulière situé en la dite ville de Joliette, connu sous le No 349, domaine au Nord-Ouest de la rue Notre-Dame et Sud-Est de la rue de Ladaudière.  
 6o Un emplacement situé au même lieu, connu sous le No 505, sans bâtisse.  
 7o Un autre emplacement situé au même lieu, connu sous le No 409, étant bâti d'une maison et autres dépendances, étant la belle résidence de Mme. Gilmour.  
 8o Les emplacements situés au même lieu, connus sous les Nos 344, 345 et partie du No 346 et partie du No 347 et No 348 au Nord-Ouest de la rue Notre-Dame.  
 9o Un terrain situé au même lieu, connu sous le No 525, ci-devant héritiers McGill.  
 10o Une terre de figure irrégulière située au même lieu, connue sous le No 530, voisin de Mr Anthyme Laporte ci-devant Mr Elie Coté.  
 11o Un lopin de terre de figure irrégulière situé au même lieu, connu sous le No 531 étant la partie de la terre ci-dessus, depuis la rue des Carrières, ou chemin du vieux moulin à aller à la rivière l'Assomption.  
 12o Un emplacement situé au même lieu, faisant partie du No 574, bâti D'UN MOULIN A CARDER, avec pouvoirs, FOULER, PRESSER et TEINDRE, avec pouvoirs d'eau, etc, étant le moulin exploité actuellement par Mme Gilmour; ce moulin est en très bon ordre, ainsi que les autres propriétés ci-dessus offertes en vente.  
 Titres parfaits, conditions faciles.  
 S'adresser à Joliette à MME Vve GILMOUR ou à A. MAGNAN, N. P.  
 No 50, 19 juillet c.m.

**L'ouragan de la semaine dernière.**

Comme nos lecteurs le savent tous, l'ouragan de la semaine dernière a causé des dégâts considérables dans Ste-Julienne St-Esprit, St-Alexis et St-Jacques. Il se rait trop long d'énumérer le nombre de cultivateurs qui sont en partie ruinés par la terrible tempête qui nous a assaillis.  
 Qu'il suffise de dire que jamais un pareil cyclone ne s'est abattu d'une façon aussi désastreuse sur le comté de Montcalm.  
 Dimanche dernier les curés de toutes les paroisses visitées par le fléau, ont fait appel à leurs ouailles, pour leur demander de secourir les affligés. Le travail le dimanche après-midi a aussi été permis, afin de permettre aux cultivateurs de réparer leurs désastres.  
 La paroisse qui a essuyé le plus de pertes est St-Esprit, on compte plus de 82 maisons et granges qui ont été renversées. Dans St-Alexis, au-delà de 60 granges et maison détruites. Des sucreries entières ont aussi été complètement détruites dans les trois paroisses du bas du comté.  
 On estime \$250,000 les dommages causés par cette tempête, et les sucreries détruites sont les pertes les plus considérables.

**Echos de Joliette.**

**En voyage.**—B. Vézina, Ecr. N. P., de cette ville, est parti mercredi, avec son fils adoptif, pour un voyage aux Etats-Unis.  
**Pique-nique.**—Lundi le 16 courant les pensionnaires du Couvent de la Providence, de cette ville, accompagnées de plusieurs des Sœurs de cette institution, sont allées, en un pique-nique dans le magnifique bois de M. le Curé.  
 Il faisait vraiment plaisir de voir cette jeunesse profiter joyeusement de cette bienfaisante permission et s'en donner à cœur joie, cela était pour elles, une distraction et un amusement salutaires. Nos remerciements au Révd M. Beaudry qui a bien voulu leur faire passer une si heureuse journée.  
**En visite.**—Madame Arthur Guibault, de cette ville, est partie ces jours derniers, pour un voyage à Chicago, Ill., chez ses frères les Messieurs Bêliste.  
**Personnel.**—M. Donatien Rolland, et sa Dame, étaient à Joliette, samedi dernier  
 M. A. R. A. Beaupré, représentant la maison Rolland & Fils, de Québec, était en cette ville, samedi.  
**L'honorable Juge Tellier,** de St-Hyacinthe et sa dame, étaient à Joliette, dimanche dernier.  
**Le Dr Achile Foucher,** de Montréal, était en cette ville, dimanche dernier.  
**A qui mieux mieux.**—Chaque samedi, nos chanteurs et quelques autres citoyens ne cessent de nous faire entendre les annonces qu'ils proclament hautement en faveur des marchands, Etc. Vraiment, pour un instant, on se croirait transporté sur le *broadway* à New York tant leur voix est perçante, et par l'activité qu'ils déploient tous ensemble dans l'exercice de leur fonction, c'est à qui remportera la palme.  
**Religieux.**—Dimanche dernier à la grand-messe, le sermon a été donné par le Révd M. J. Beaudoin, vicaire à l'église Ste-Brigide de Montréal. Le jeune prédicateur s'est très bien acquitté de la tâche qu'il s'était imposée et a très bien développé son sujet.  
**Pique-nique.**—A l'Assomption, lundi, a eu lieu un pique-nique militaire, organisé par le capitaine Normandeau du 83ème Bataillon. Nombreuse assistance et plaisirs variés. Le lieutenant colonel Sheppard et plusieurs autres officiers d'ici étaient présents.  
**Rumeur.**—On dit que les dames de l'Assomption se proposent d'offrir un drapeau à notre Bataillon. Il serait à désirer que les dames de Joliette suivissent ce bel exemple.  
**Bal militaire.**—Ce soir a lieu, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, le 4ème Bal annuel offert par le Commandant et les officiers du 83ème Bataillon de Joliette.  
**Décédée.**—Madame Esther Arbour, épouse de M. Michel Trudeau, menuisier, de cette ville, est décédée dimanche dernier, à l'âge de 39 ans.  
 Madame Trudeau a passé dans le monde sans bruit, en laissant derrière elle, comme trace de son passage, un parfum de vertus. Epouse chrétienne, elle était le type de la femme accomplie et laisse beaucoup de regrets derrière elle.  
 Ses funérailles ont eu lieu mardi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.  
 Paix à ses cendres  
**Neunaine.**—Le Révd P. Beaudry, curé, afin d'intercéder auprès du Très Haut pour la préservation des biens de la terre, ravagés par le terrible fléau des sauterelles, a ordonné, dans toute la paroisse entière une neunaine qui est commencée mercredi, hier, et se terminera jeudi prochain, par une communion générale.  
**Fruits.**—La cueillette des fraises terminée, celle des framboises est commencée depuis quelques jours déjà et promet d'être très abondante cette année.  
 Les petits marchands fruitiers ont par suite fait leur apparition dans la ville.

**Marché.**—Le marché de samedi dernier mérite d'être signalé par l'accroissement considérable sur le chiffre ordinaire des affaires dont il a donné à nos maisons de commerce l'occasion de bénéficier.

**Progres.**—Il est définitivement décidé que nous aurons bientôt le téléphone en cette ville. Encore une amélioration dont le public n'aura lieu que de se féliciter.

**Contre-temps.**—Les campagnes se plaignent, il vente mais il ne pleut pas, mauvaise température pour la végétation.

**Cadres.**—Pour l'encadrement de vos images, portraits, etc., vous trouverez un choix très varié de moules et vous aurez satisfaction dans la qualité de l'ouvrage que vous voudrez bien nous confier.

Une visite est respectueusement sollicitée. Chez Albert Gervais, libraire-imprimeur.

**Mort du Révd G. Lamarche.**

C'est avec regret que nous annonçons ce jour, la mort de M. l'abbé Lamarche, Curé de St-Bruno, et ex-chanoine, décédé Mardi, le 17, à l'Hotel Dieu de Montréal. Il était âgé de 57 ans.

**Important à savoir**

A ceux qui sont atteints de Rhumatismes.

Le soussigné Joseph Lefebvre, fondeur à Sorel, a l'honneur d'informer le public qu'il a en sa possession toutes sortes de remèdes pour soigner les Rhumatismes, et en garantit entière guérison. Les personnes qui désireraient le voir sont priées d'aller à Sorel, où il réside et en reviendront satisfaites.

JOSEPH LEFEBVRE, Fondeur, SOREL.

**A VENDRE.**

Bon placement sur une magnifique propriété.

Un emplacement de 50 Pieds de largeur sur 200 pieds de profondeur, bâti d'une maison pour deux logements avec Hangar et autres dépendances, aussi un espace très étendu pour faire un magnifique jardin, situé sur la Rue St-Barthélémy, entre les Rues St-Antoine et DeLanaudière, Joliette.

Conditions faciles et à bas prix. Pour plus amples informations, s'adresser à M. JOSEPH GUBAULT, commis chez MM. J. B. A. Richard & Cie, Joliette. 19 juillet 1888, 3 m.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette. No 2141. Dans la Cour de Circuit pour le District de Joliette. Gaspard Champoux, marchand épicière, de la Ville de Joliette, dans le district de Joliette, Demandeur, contre Damase Rattel, cultivateur, de la paroisse de Ste-Beatrix, dans le dit District, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois. Ville de Joliette, ce 18 Juillet 1888.

DESROCHERS & DESILETS, G. C. C. J. M. TELLIER, Avocat du demandeur.

**Perreault & Marsolais, AVOCATS,**

BUREAU: Bloc G. Lafortune, en Face de la Station des Pompes. Joliette, P. Q.

N. B.—M. Marsolais sera à Joliette tous les jours, M. Perrault continuera à tenir son Bureau à St-Jacques comté de Montcalm, tous les jours, excepté tous les jeudis à Ste-Julienne et les samedis à Joliette. Ils suivront aussi les Cours de Berthier et l'Assomption.

**AVIS.**

Je, soussigné, fais défense d'avancer à mon épouse, ou à toute autre personne de ma famille, sans une autorisation signée de ma main, de plus, si quelques personnes ont des réclamations contre moi, elles sont priées de les produire immédiatement.

OLIVIER MORIN, St-Côme, Cte de Joliette, 25 mai 1888, 30m hm.

# E. MIGUE, SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE

**Marchand en Gros de**  
**VINS FRANÇAIS.**—Sicile (vins de messe) Sauterne, Medoc, Floiras etc. etc., des meilleures marques.  
**VINS ESPAGNE.**—Oporto, Tarragona, Cherry, Malvoisie etc., etc.  
**VINS CANADIENS.**—Si bien appréciés du public.  
**EAU DE VIE.**—( Brandy ) Hennessy, Martel, Robin etc., en caisses et Barils.  
**GIN DE KUYPER.**—En caisses et Barils.  
**WHISKY ET RYE.**—En entrepot (bonded ware House) peut être vendue en transfert ou droit payer.  
**BIERE ET PORTER.**—Des MM. Molson & Frère, en caisses, Barils, demi Barils, et quart de Barils.

## M. E. MIGUE, Licencier en gros,

Invite spécialement Messieurs les Hoteliers à lui donner leurs ordres, ils trouveront les mêmes avantages et prix qu'à Montréal et Québec. Comme par le passé il tiendra toujours un bon assortiment

**D'ÉPICERIES, FRUITS, PÂTES ALIMENTAIRES, CONSERVES DE TOUTES SORTES.**

En face de son magasin, son hangar est toujours rempli des meilleures marques de

**Farines Fortes, Provisions, Lard, Sel, Grains, Etc., Etc., Etc.**

COIN DES RUES  
**De Lanaudière & St-Pierre,**  
 JOLIETTE, P. Q.  
 n 43 30 mai 1  
**À VENDRE OU À LOUER.**

Trois magnifiques emplacements avec maisons et dépendances, dans le village de la paroisse de Ste Elizabeth, comté de Joliette. Un de ces emplacements conviendrait à un marchand, la maison est propre à l'établissement d'un magasin, son site est un des plus avantageux du village.  
 S'adresser à

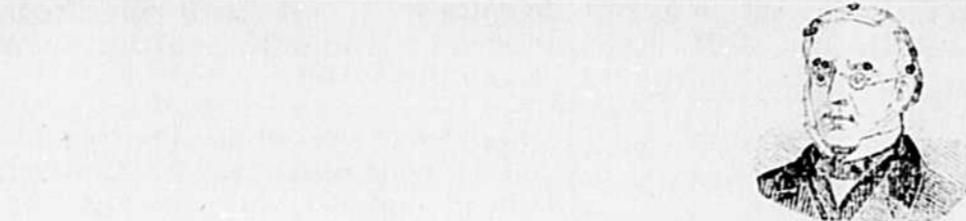
RAYMOND BEAUBIEU,  
 Proc. de Mme Veuve P. J. Brissette à Ste Elizabeth, Comté de Joliette.

### AVIS.

Je, soussigné, fais défense d'avancer à mon fils, ou à toute autre personne de ma famille, sans une autorisation signée de ma main, de plus, si quelques personnes ont des réclamations contre moi, elles sont priées de les produire immédiatement.

MEDERIC JETTE  
 St Paul de Joliette, 5 juillet 1888.

**G. A. CHAMPAGNE,**  
 AVOCAT,  
 Admis au barreau, Nov. 1858  
 BUREAU ET RÉSIDENCE :  
 RUE MANSEAU.  
 JOLIETTE.



## DU Dr NEY

Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catharhe, du Croup et autres affections des Voies Respiratoires.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement.

Ce remède précieux est composé d'herbes médicinales, et d'autres substances médicamenteuses, le tout soigneusement combiné de manière à produire un effet PROMPT et EFFICACE.

Le peu d'espace ne nous permet pas de donner ici même une faible partie des témoignages des personnes qui ont bénéficié de l'usage de cette admirable préparation. Nous ne citerons que le suivant, vu qu'il vient d'une personne bien connue et qui A SOUFFERT PENDANT PLUS DE VINGT ANS les tortures de cette terrible affection.

MONSIEUR,

Il me fait plaisir de vous donner mon témoignage en faveur de votre excellente préparation, le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY.

Je souffre depuis vingt et un ans de l'Asthme, maladie si cruelle que j'ai contractée pendant le cours de la guerre de sécession, à laquelle je pris part comme militaire dans l'armée du Nord. Depuis cette époque, ayant voyagé beaucoup, et dans plusieurs pays, j'ai eu occasion d'essayer nombre de préparations très recommandées contre cette pénible affection; mais je n'ai encore rien trouvé de comparable au SPECIFIQUE DU Dr NEY. Pour moi, c'est le remède par excellence.

Une autre personne à qui j'ai recommandé ce médicament, s'en est servi avec le plus grand avantage et a éprouvé un soulagement immédiat.

J'ai aussi constaté avec beaucoup de satisfaction que mes enfants qui souffraient du rhume avaient éprouvé un soulagement considérable par le fait qu'ils étaient dans l'appartement où je faisais brûler du SPECIFIQUE.

Je n'hésite donc pas à recommander en toute confiance aux malheureux asthmatiques le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, dont l'usage m'a fait tant de bien.

Votre bien dévoué etc.,

ESDRAS GÉNÉREUX

St-Alphonse de Rodriguez, 22 novembre 1886.

Le propriétaire se fera un plaisir de donner le nom et l'adresse du nombre de personnes qui ont employé le SPECIFIQUE avec le meilleur résultat à tous ceux qui lui en feront la demande, afin qu'ils puissent vérifier la véracité de ses avis.

Prix : 50 centins et \$1.00 la boîte. Petites boîtes d'essai 25 centins.

Expédié franco par la malle sur réception du prix.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands  
 SEUL PROPRIÉTAIRE ET FABRICANT

## LOUIS ROBITAILLE

PHARMACIEN-CHIMISTE

Joliette, P. Q.

## PLUS DE CHEVEUX GRIS

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément, quand par un usage judicieux du *Restaurateur* de Robson vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur noire primitive et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le *Restaurateur* de



MARQUE DE COMMERCE.

Robson rend aux cheveux leur noir primitif, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir et de leur donner un lustre incomparable. Essayez ce *Restaurateur*, et vous serez pleinement satisfait. Prix 50 cts la bouteille. Vendu chez tous les marchands et chez L. ROBITAILLE, Pharm, Joliette.

Aux Amis et au PUBLIC en General

## M. CHARLES TELLIER, MARCHAND DE ST-FELIX DE VALOIS

Est heureux d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'il a considérablement augmenté son assortiment dans les différentes branches de commerce qu'il tient, savoir : Assortiment complet dans les marchandises sèches, épicerie, etc. M. Tellier désire que le public prenne note du fait, que ses dépenses étant diminuées, il pourra et vendra à meilleur marché que par le passé. Le public de St-Félix de Valois et des paroisses environnantes, est prié d'en prendre note et de savoir choisir le marchand qui peut vendre le meilleur marché.

A tous de faire une visite au magasin de M. Charles Tellier, et vous serez satisfaits. M. Tellier profite de l'occasion pour remercier ses pratiques de l'encouragement reçu jusqu'à ce jour et promet satisfaction pour l'avenir.

No 33, 2<sup>e</sup> m. 3m

## L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

### BISCUITS DE JOLIETTE

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

**BISCUITS DE TOUTES SORTES** qu'il vend aux marchands à des prix débonnaires toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

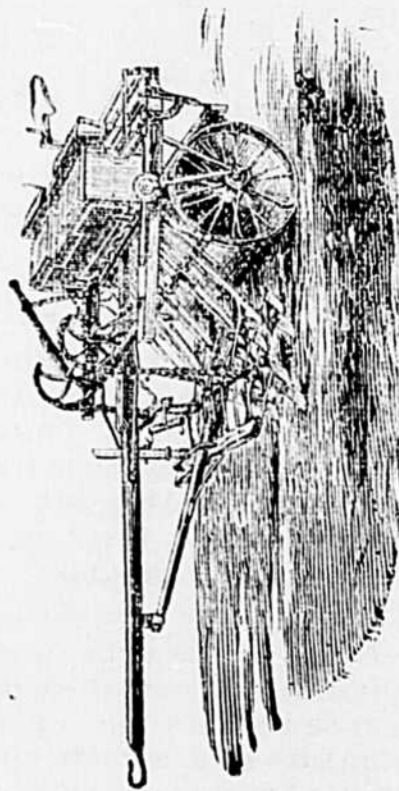
**MANUFACTURE DE JOLIETTE**, ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

**L. Z. MAGNAN,**  
 JOLIETTE, P. Q.

20, 2, 34-12m

## Rouleaux semant la graine de mil.



Messieurs les cultivateurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons ce printemps, des rouleaux sur un nouveau système, avec siège à ressort, plate forme entourée pour les poches, et grattoir à levier pour déboucher le rouleau. Le rouleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retourage. Quand on le désire on adapte à ce rouleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herser. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour soier le bois de chauffage avec soie rapide, et fonctionnant avec *horse power*. On continue aussi à manufacturer nos machines à moulin, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on garanti de vous donner satisfaction.

Vos serviteurs,

**S. VESSOT & CIE.**

Manufacturiers,

Joliette, P. Q.

### COUPE GEOMETRIQUE

Opinion de quelques connaisseurs, gens expérimentés dans l'art de bien tailler.  
 Les Certificats suivants ne laissent possibilité à aucun doute sur la supériorité du système de taillage ci-haut mentionné

LISEZ ET JUGEZ  
 MM. OVIDE PELLETIER,  
 Tailleur de St-Jean de Matha.  
 GILBERT CHARTIER,  
 Tailleur de St-Félix de Valois.  
 ARTHUR MAGNAN,  
 Tailleur de Ste-Julienne.  
 CHARLES HARGNOIS,  
 Marchand Tailleur de New-York.  
 HENRY TURCOTTE,  
 Marchand-Tailleur de Lowell Mass.  
 DEMOISELLE H. ROUTHIER,  
 Couturière de St-Thomas.

Il n'est point d'autres Personnes compétentes qu'il soit trop long de mentionner ici ayant appris de

Mr. J. ARSENE CHARLAND  
 TAILLEUR DE JOLIETTE,  
 le système de taillage appelé

LA COUPE GÉOMÉTRIQUE

est certifié sous leur signature que le dit système l'emporte de beaucoup sur tous les autres systèmes en usage au Canada ou ailleurs.

**Teinturerie.**— N'oubliez pas que Albert Gervais, est agent pour la teinturerie à vapeur de M. Joseph Gonthier, teinturier de Trois-Rivières. Les ouvrages sont garantis, délavés promptement et à bas prix.

### Au public voyageur !!!

L. P. H. TURGEON, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et des paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies des Lignes de Chemin de Fer suivantes : Le Vermont Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.

M. TURGEON est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur le feu et la vie, savoir : La Guardian, sur le feu, La Commercial Union, sur le feu et la vie. La United States, sur la vie et La Trans-acteurs sur les accidents.

Bureau : Rue Manseau, Ancienne résidence de F. B. Godin, Etc., JOLIETTE.

M. Turgeon désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et que dans aucun temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction aux voyageurs et aux personnes qui voudront bien le favoriser de leurs primes d'Assurances, tant sur le feu que la vie.

Allez le voir, vous serez bien servis et promptement.

## J. & W. REID,

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

### Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les sapins. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à coulepper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries, etc., etc. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

## M. P. E. Beaupré,

Entrepreneur-Menuisier,

### Rue Notre-Dame, JOLIETTE.

M. Paul Emile Beaupré, annonce au public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de

PORTES, CHASSIS, Etc.,

et qu'il entreprendra toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, à des prix très réduits.

Encouragez M. P. E. Beaupré, et vous aurez la satisfaction de pouvoir dire qu'il travaille à bon marché, et avec un goût supérieur. Allez lui faire une visite, car ses prix défient toute compétition.

n26, 27, 28 87 1 a.